

Jean duellan fils de jelle, et de jacqueline Langlois
 ser pere et mere agés d'environ trentedix ans d'une part
 et Jacqueline Boullé fille de Jean et de Nicole Meheust ser pere
 et mere agés d'environ dixneuf ans d'autre part, leur
 deux de cette paroisse, ont été solennellement mariés par
 moy juyvant par paroisse de par de vant, Le Vingt novembre
 mil sept cent quarante sept. apres avoir reçu leur consentement
 mutuel et ne étant trouvé aucun empchement au publication
 du promesses de leurs futurs mariage, Canoniquement faire
 par bon jour de dimanche et leur consueffs parois La premiere
 Le quinze, La seconde Le Vingt du Platvieux Le Vingt huit octobre
 mil sept cent quarante sept. fait au pres de mes messes paroissial et
 celebrant en suite l'annone l'ho ait donné adrevention nuptial en
 La forme prescrite par l'edict de tout temps en vertu de Jean Boullé pere
 de Louise Jean hercouët François hercouët Jacques Langlois
 Lesquel temoins prescrite ont avertis de l'opinion du fait l'empoignage
 en ce cas ont leur d'ailleurs connoissance parfaitement le dit de par
 leur age qualitez domicile et ny avoir aucun empchement canonique
 nul vice entree lequel temoins signent
 Jean hercouët Jacques Langlois Jean Boullé
 Jean François hercouët Jean Duellan R. obtinuerunt
 Deum vobis
 Ecce quomodo salomon fille legitime de Jacques salomon

Informations liées à l'image.

Cote : 5 Mi 045
 Lieu : Maroué
 Période : 1740 - 1750

Commentaire.

Mariage 1747 (Maroué) MEHEUST Jean et BOULLÉ Louise
 AD22, Maroué BMS 1740-1750, vue 177/285